

A propos des panneaux en provençal

La presse locale et nationale s'est largement fait écho ces derniers jours de la dépose par les services du Conseil départemental de Vaucluse de six panneaux indiquant le nom provençal d'autant de communes vaclusiennes.

Entre raccourcis, approximations et goût de la polémique estivale, c'est ainsi que s'est installée petit à petit dans les médias une idée complètement absurde : le Conseil départemental de Vaucluse voudrait se débarrasser de tous les panneaux en provençal !

Disons-le clairement, il s'agit là d'une contre-vérité et même, lorsqu'elle est complaisamment relayée et déformée sur les réseaux sociaux, d'une fâcheuse *fake news*.

La vérité est la suivante : à l'occasion de travaux réalisés il y a plusieurs mois sur certains axes du réseau routier départemental, les panneaux d'entrée d'agglomération de six communes, sur les 151 que compte le Vaucluse, ont dû être repositionnés. Conformément à l'usage et à ses compétences, le Département a remplacé ces panneaux d'agglomération sur de nouveaux supports et remis aux communes les autres panneaux qui pouvaient y être accolés et ne sont pas des panneaux de signalisation au sens de la norme EB10.

C'est une mesure habituelle, qui n'avait jusqu'à présent jamais suscité de mécontentement particulier. Sur ce point, le Conseil départemental de Vaucluse n'a donc fait que respecter la loi, ce qui est bien le moins s'agissant d'une collectivité territoriale.

Pour autant et parce que nous sommes bien conscients que les panneaux en provençal font partie intégrante de notre identité, les panneaux en question n'ont été ni jetés ni « séquestrés ». Ils ont d'ores et déjà été remis aux communes concernées. Depuis toujours, c'est aux communes que revient la responsabilité de les poser où bon leur semble sur le territoire communal, tout comme les panneaux « Villes et villages fleuris » ou les panneaux de jumelage par exemple.

En clair, si les communes souhaitent les réinstaller à quelques mètres du panneau officiel en français, elles le peuvent. Et si elles tiennent à les poser juste en dessous du panneau en français, qu'elles prennent leurs responsabilités, ce n'est pas le Conseil départemental qui les en empêchera...

T.S.V.P.

On le voit, on est donc loin d'une « chasse aux panneaux en provençal », comme certains ont pu le laisser croire ces derniers jours non sans arrière-pensées.

A titre personnel, je suis fier d'être Français né en Provence et l'identité provençale me tient particulièrement à cœur, comme je l'ai prouvé à de très nombreuses reprises comme maire de Gordes entre 1983 et 2015 et aujourd'hui comme Président du Conseil départemental de Vaucluse.

Ce très mauvais procès cache d'ailleurs une toute autre réalité : le Conseil départemental de Vaucluse est l'un des rares de la région à avoir une Vice-présidente déléguée à la culture ET à la culture provençale ; il subventionne de nombreuses associations ou projets de défense de la culture provençale et contribue d'ailleurs financièrement à la création de l'Observatoire de la Langue et de la Culture Provençales, qui doit ouvrir ses portes l'an prochain à Cheval-Blanc.

En conclusion, nous ne renions strictement rien de notre identité provençale. Nous nous attachons tout au contraire à la promouvoir.

Maurice Chabert

Président du Conseil départemental de Vaucluse

Votre contact presse : Valérie Brethenoux – Tél : 04 90 16 11 21

Département de Vaucluse

Direction de la Communication - Service Presse – Tél. 04 90 16 11 21.